



Bonjour,

Comme pour les saisons passées, je viens vers vous pour vous donner les éléments concernant la reprise des activités pour la saison 2023 - 2024.

Le prix de la licence annuelle pour la saison, voté en assemblée générale le 26/05/2023, est de 55 €/personne.

ACTIVITES

Les activités de randonnées reprendront le lundi 11 septembre (rando à la journée) et le vendredi 15 septembre (rando d'après-midi). Elles seront animées par Roger James, Michel Galet et moi-même.

Les activités en salle, reprendront la semaine 37. Elles se dérouleront à la maison des associations suivant les horaires ci-dessous.

- ✓ Qi Qong ; le mardi de 10h30 à 11h30, animé par md Sylvie Tran ; salle Azur
- ✓ La danse en ligne ; le mardi de 16h30 à 17h40 animée par md Roseline Benet ; salle « entrée des artistes »
- ✓ Activ'mémoire ; le mercredi deux séances en salle Coquelicots, de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30

Pour cette activité, des groupes seront formés en fonction du nombre d'inscrits. De fait, suivant le nombre de groupe, pour un adhérent, la périodicité hebdomadaire ne sera pas garantie.
Cette activité sera animée par mds Martine Anthouard et Isabelle Tartanson.

- ✓ Gymnastique Soutenue ; le jeudi ; deux séances de 9h à 10h30 et 10h45 à 11h45 animées par md Micheline Giraud ; salle Azur
- ✓ La gymnastique douce ; le vendredi de 9h30 à 10h30 animée par Md Isabelle Tartanson ; salle Azur
Comme les saisons précédentes, compte tenu du nombre d'adhérents y participant, nous proposons deux séances de gym soutenue et une séance de gym douce. Cependant, une seule séance d'activité gymnique sera accessible par adhérent. Vous devrez donc choisir entre gymnastique douce ou soutenue et pour la gym soutenue chaque adhérent n'aura accès qu'à une séance par semaine.

INSCRIPTION

Pour toutes adhésions, ou renouvellement de licence, deux possibilités

- ✓ Une inscription en ligne avec paiement par carte bancaire ; mêmes principes que pour un achat sur internet.
- ✓ Un dossier d'inscription « papier ».

Les paramètres pour l'inscription en ligne ne sont pas encore valides. Je vous informerai dès que possible.

Pour les inscriptions « papier » ; elles doivent comporter les documents suivants remplis, datés et signés :

- ✓ Un bulletin d'inscription. (Il est proposé un bulletin pour couple ou personnes vivant « sous le même toit » limitant le nombre d'adresse, notamment mail, à gérer ; mêmes coordonnées pour les deux). Attention, c'est sur ce document que vous optez pour les assurances facultatives.
- ✓ Un chèque¹ du montant de la cotisation plus, le cas échéant, des assurances complémentaires choisies.

Il est donc important de me retourner les documents préalablement cités ;

- ✓ Le samedi 9 septembre, de 10 h à 17 h, pour la journée Culture, Sport et Loisirs (la journée des associations) organisée par la Mairie au parc Bardi à Vedène. Sporti-Ve-Dene y tiendra un stand.
- ✓ A la reprise des activités en les remettant aux animateurs.
- ✓ Dans notre « boîte aux lettres » de la maison des associations
- ✓ Par courrier à l'adresse suivante. Mr Bouleau
146 rue du levant
84270 Vedène

¹ Possibilité d'un seul chèque pour un couple

Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Compte tenu de la limitation du nombre d'adhérent (120), je remercie d'avance les adhérents ne désirant pas renouveler leur licence de m'en informer par retour afin d'ouvrir les inscriptions à de nouveaux membres.

Merci de votre compréhension

DOCUMENTS

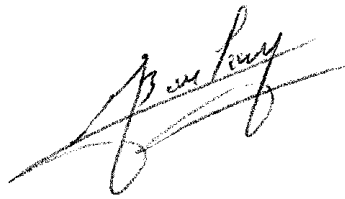
Les documents cités, bulletin d'inscription..., sont à disposition sur le site sportivedeneseniors.jimdofree.com.

En attendant de vous retrouver tous pour passer encore de très bons moments ensemble, au nom de l'équipe, je vous souhaite une bonne continuation et vous dis à bientôt.

Sportivement,

Le Président

Marc Bouleau

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Bouleau', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the left.